

GUIDE DE TELEPROCEDURE TAM

1. PHASE PREALABLE : IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR

Se connecter sur le site de déclaration:

<http://extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/tam/>

Jeunes.gouv.fr

Téléprocédure Accueil de mineurs

Première connexion
[C'est ma première connexion](#)

Identification

Code organisateur: Pour les utilisateurs CAF et MSA, indiquer uniquement les champs Identifiant et Mot de passe.

Identifiant:

Mot de passe:

Connexion

[J'ai perdu mon mot de passe](#)
[Je veux modifier mon mot de passe](#)

Vous souhaitez savoir si des données vous concernant figurent dans nos fichiers et, le cas échéant, demander leur modification, leur rectification ou leur radiation ?
Exercez vos droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression (loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978)
auprès de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
(DJEPPVA A3 - 95 avenue de France - 75 000 PARIS CEDEX 13).

1. Cliquer sur **C'est ma première connexion**.
2. Saisir le **code organisateur** puis valider.
3. Saisir le **nom du déclarant** (Il peut être différent du responsable légal de la structure organisatrice. Ce nom a déjà été renseigné sur la fiche organisateur de la télédéclaration) puis valider.
4. Le système vérifie les données et attribue ensuite un mot de passe (*visible à l'écran*).

Important ! Ces codes d'accès (identifiant et mot de passe) sont à conserver. En effet, ils vous seront nécessaires pour toutes vos téléprocédures de déclaration.

Pour effectuer vos déclarations, cliquez sur retour (à la page d'identification).

2. PHASE 1 : DECLARATION DES ACCUEILS ET SEJOURS

Saisir les informations relatives à l'identification

- ✓ **code organisateur : (092ORGxxxx)**
- ✓ **identifiant :(Admin)**
- ✓ **mot de passe : (xxxxxxxx)**

Puis cliquer sur **Connexion**. Vous arrivez sur la page d'**accueil**

3. PRESENTATION DU CONTENU DE LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE DECLARATION

Jeunes.gouv.fr

Téléprocédure Accueil de mineurs

Exercice : année scolaire en cours

Accueil

Déclarations

Locaux avec hébergement

Intervenants

Cadres interdits

Utilisateurs

Nouvelle version de TAM

La nouvelle version de TAM propose plusieurs évolutions :

- Création des intitulés «Anim titulaire-Stagiaire BAFA» et «Dir titulaire-Stagiaire BAFD» dans le menu déroulant «Qualité» des intervenants. Ils permettent au titulaire d'un diplôme de devenir stagiaire (BAFA ou BAFD) en étant comptabilisé comme titulaire. C'est le cas, par exemple, du titulaire d'une qualification délivrée par un mouvement de scoutisme au titre de l'article 3 de l'annexé du 9 février 2007 qui souhaite poursuivre une formation BAFA. Dès lors qu'il effectue son stage dans un accueil de scoutisme, il peut être considéré comme entrant dans la part des animateurs diplômés et pourant effectuant son stage pratique BAFA. Ces statuts ne doivent être sélectionnés que dans ce cas précis et ne remplacent pas le statut «Stagiaire».
- Création d'un module «Familles d'accueils» sur le modèle des intervenants, permettant de gérer ces familles sans avoir à les ressaisir. Un contrôle d'honorabilité sera opéré nécessitant le renseignement de la date et du lieu de naissance d'un référent par famille. Les familles précédemment renseignées ont été conservées. Lorsqu'il existe plusieurs fiches pour une même famille, une seule doit demeurer active, les autres doivent être classées en «inactifs».
- Création d'un panel Observations dédié aux organisateurs en bas de chaque fiche déclarative.
- Application de la charte graphique.

✓ Accueil

Cet onglet affiche l'exercice en cours qui correspond à l'année scolaire : ex : **exercice 2012/2013**

✓ Déclarations

Cet onglet permet de saisir les déclarations de séjours (déclaration avec hébergement) ou Accueil de loisirs (déclaration sans hébergement)

✓ Locaux avec ou sans hébergement

Cet onglet permet d'accéder à la liste des locaux agréés dans tous les départements.

Attention : Un local (dénomination, adresse,...) ne peut pas être modifié par le déclarant. Seule la DDCS peut modifier la fiche sur la base des renseignements fournis par courrier par le déclarant

✓ Fiche Organisateur

Cet onglet permet d'afficher la fiche descriptive de l'organisateur. Certaines rubriques ne peuvent être modifiées en ligne par le déclarant. S'adresser à la DDCS pour toute modification.

✓ Intervenants

Cet onglet permet d'ajouter, modifier ou supprimer des intervenants pendant les accueils.

✓ Cadres interdits

Cet onglet permet de consulter le fichier national des cadres interdits (animateurs et directeurs ayant fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer),

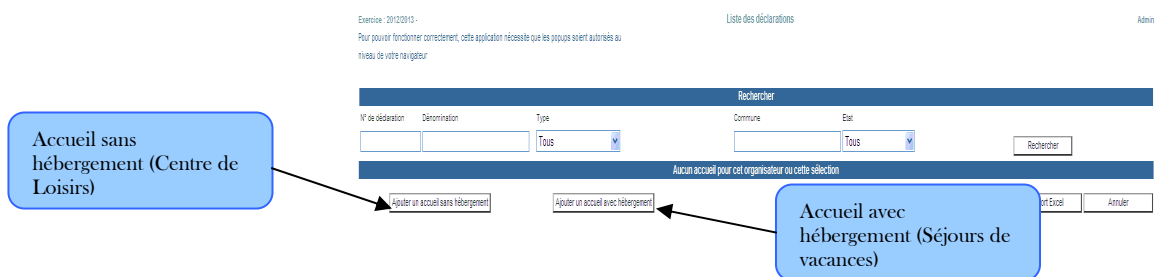
✓ Utilisateurs

Il est possible de créer plusieurs utilisateurs du site internet de déclaration pour le même organisme. Ces utilisateurs sont, soit gestionnaire (élu de l'association par exemple), soit directeur de centre.

Remarque/précision: Un gestionnaire peut saisir les fiches complémentaires de tous les accueils de l'organisme un directeur de centre ne peut saisir que la fiche de son centre.

4. PROCEDURE DE DECLARATION D'UN ACCUEIL AVEC HEBERGEMENT

- 1) CLIQUEZ sur **DECLARATION**
- 2) CLIQUEZ sur le **TYPE D'ACCUEIL** :



- 3) SAISISSEZ votre déclaration et VALIDEZ LA PAGE



Exercice : 2012/2013

Nouvelle déclaration avec hébergement

Pour pouvoir fonctionner correctement, cette application nécessite que les popups soient autorisés au niveau de votre navigateur

The screenshot shows the 'Nouvelle déclaration avec hébergement' form. It includes fields for 'Sélection d'un type de déclaration', 'Période', 'Date de début et de fin', 'Modalités', 'Sélection du département de destination', and 'Sélection du pays de destination'. A callout box points to the 'Modalités' section, which has radio buttons for 'En France' and 'A l'étranger'. Another callout box points to the 'Sélection d'un type de déclaration' dropdown menu, which is open and shows options like 'Séjour de vacances', 'Séjour court', 'Séjour sportif', and 'Séjour dans une famille'. A third callout box points to the 'En France' radio button.

- 4) Sélectionnez un LOCAL ou un LIEU D'HEBERGEMENT

Sélectionnez le département du lieu de séjour

Exercice : 2012/2013 - Pour pouvoir fonctionner correctement, cette application nécessite que les popups soient autorisés au niveau de votre navigateur.

Création

Sélection d'un local ouvert

N°local	Département	Code postal	Commune	Capacité	Erp	Comm Sécurité	Péremption	
830691047	83400	HYERES	HYERES	153	R	11/09/2012	11/09/2015	Sélection
831080002	83840	LA ROQUE-ESCLAPON	LA ROQUE-ESCLAPON	154	R	17/06/2011	17/06/2014	Sélection
830611041	83600	FREJUS	FREJUS	112	R	11/10/2011		Sélection
830611044	83608	FREJUS	FREJUS	140	R	12/03/2009	11/03/2014	Sélection
830611050	83608	FREJUS	FREJUS	60	O	14/06/2010	14/06/2013	Sélection
831531007	83430	SAINT-MANDRIER-SUR-MER	SAINT-MANDRIER-SUR-MER	684	R	03/12/2009	03/12/2012	Sélection
831531006	83430	SAINT-MANDRIER-SUR-MER	SAINT-MANDRIER-SUR-MER	390	R	26/03/2010	25/03/2013	Sélection
830981007	83220	LE PRADET	LE PRADET	180	R	29/06/2010	29/06/2013	Sélection
830611037	83600	FREJUS	FREJUS	73	R	01/12/2011	01/12/2014	Sélection
830691053	83400	HYERES	HYERES	78	R	22/10/2009	21/10/2012	Sélection
831231014	83110	SANARY-SUR-MER	SANARY-SUR-MER	154	R	29/06/2011	29/06/2014	Sélection
831261050	83500	LA SEYNE-SUR-MER	LA SEYNE-SUR-MER	65	O	08/02/2011	08/02/2014	Sélection
830471022	83260	LA CRAU	LA CRAU	65	R	27/01/2010	27/01/2013	Sélection
831191003	83990	SAINT-TROPEZ	SAINT-TROPEZ	99	R	16/06/2011	16/06/2014	Sélection

1 2 3 4 5 6 7 8

Retour

Cliquez sur « Sélection » qui vous affiche la liste des locaux agréés dans le département puis Cliquez sur votre lieu de séjour.

5) Saisissez les effectifs des enfants et le directeur du séjour

Exercice : 2012/2013 - association dream team dds 0920R0614 Pour pouvoir fonctionner correctement, cette application nécessite que les popups soient autorisés au niveau de votre navigateur.

Création

Utilisateur (profil directeur) habilité à la saisie

Modalités: Accueil en France fixe avec numéro de local

Dates

Date début: (date mini: 20/08/2012) 20/05/2013 Date fin: (date maxi: 17/09/2013) 29/05/2013

Effectifs de mineurs accueillis et de l'équipe d'encadrement

- 0 ans: 0 0:11 ans: 12 12:17 ans: 0 Diplômés: 2 Stagiaires: 0 Sans qualification: 0 Accueil majoritaire de mineurs handicapés:

Locaux Sélectionner un nouveau local

N°local	Dénomination	Code postal	Ville	Capacité	Erp	Comm. Sécurité	Péremption	Suppression	Principal	Feche	Accueilli
830981007	C.E.J. La Vouille+Club 7	83220	LE PRADET	180	R	29/06/2010	29/06/2013	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Prévisions:

Directeur ou référent (si connu) Ajouter un directeur

Sélection d'un directeur: Lister tous les intervenants

Nom de naissance: Nom d'usage: Diplôme: BAFD Prénom:
 Civilité: Madame Date naissance: CP naissance: 82002 Lieu naissance: ANTONY

Observations: - Service jeunesse du département d'origine -

Informations validées par l'organisateur et les services Jeunesse

- Organisateur -

Apurer Annuler

Saisir le nombre enfants et le nombre d'animateurs

Saisir le directeur de séjour en cliquant « Ajouter un directeur »

6) Déclarer les séjours en CAMPING ou à L'ETRANGER

Pour pouvoir fonctionner correctement, cette application nécessite que les popups soient autorisés au niveau de votre navigateur

Nouvelle déclaration avec hébergement

Sélection d'un type de déclaration: Selon profil organisateur

Période: Déclaration annuelle

Date de début et de fin: du [] au []

Modalités:

- En France
- A l'étranger
- France avec numéro de local
- Hébergement hors locaux
- Hébergement

Séjour de vacances:

- Séjour de vacances
- Séjour court
- Séjour sportif
- Séjour dans une famille

Sélection du département de destination: []

Sélection du pays de destination: []

Valider Retour à la liste

Cliquez Hébergement hors locaux en France ou à l'étranger puis Valider

Téléprocédure Accueil de mineurs

Exercice : 2012/2013 - association dream team dds 09ZOR00614
 Pour pouvoir fonctionner correctement, cette application nécessite que les popups soient autorisés au niveau de votre navigateur

Utilisateur (profil directeur) habilité à la saisie

Modalités: Accueil en france hébergement hors locaux

Dates
 Date début (date min): 20/09/2012 Date fin (date max): 17/09/2013

01/07/2013 15/07/2013

Efficatifs de mineurs accueillis et de l'équipe d'encadrement

0-6 ans 6-11 ans 12-17 ans Diplômés Stagiaires Sans qualification Accueil majoritaire de mineurs handicapés

Implantation

Dénomination* Adresse Code Postal / Ville* ACCOLAY

Directeur ou référent (si connu) Ajouter un directeur

Sélection d'un directeur Lister tous les intervenants

Nom de naissance Nom d'usage Diplôme Prénom

Civilité Date naissance CP naissance Lieu naissance

Observations

- Service jeunesse du département d'origine -

Informations visibles par l'organisateur et les services Jeunesse

- Organisateur -

Saisir le nombre enfants et le nombre d'animateurs

Saisir le lieu d'accueil pour le camping ou le lieu de séjour à l'étranger

7) Cliquez sur la déclaration sur l'honneur et Déposez votre déclaration

Téléprocédure Accueil de mineurs

Exercice : 2012/2013 - association dream team dds 09ZOR00614
 Pour pouvoir fonctionner correctement, cette application nécessite que les popups soient autorisés au niveau de votre navigateur

Enregistrer une déclaration

Enregistrement provisoire Enregistrement provisoire

Cette déclaration est enregistrée mais n'est pas déposée auprès du service Jeunesse et Sports de rattachement.

Dépôt Déposer

Je déclare sur honneur

La saisie des éléments portés sur ce formulaire est définitive avant le dépôt et l'accueil que les personnes appelées, à quelque titre que de soit, à prendre part à un accueil de mineurs n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles L. 227-15 et L. 227-11 du code de l'action sociale et des familles.

Avoir pris connaissance du contenu de l'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) les concernant, sans préjudice des vérifications faites par les collectivités publiques locales (elles que prévues à l'article R. 75 du code de procédure pénale) et de celles réalisées par le représentant de l'Etat dans le département, au titre de l'article L. 133-0 du code de l'action sociale et des familles.

Cette déclaration ne pourra plus être modifiée jusqu'à instruction par le service Jeunesse et Sports de rattachement.

Retour à la saisie Retour

Cliquez sur « déclaration sur honneur »

Cliquez sur « déposer »